

## TERMES DE REFERENCE

### Identité signalétique :

<u>Titre</u>	: Recrutement d'un chargé des protections environnementales et sociales (Responsable en développement durable).
<u>Affectation</u>	: Centre d'Excellence Africain en Logistique et Transport, Université de Djibouti, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<u>Durée</u>	: Contrat de deux ans avec examen annuel des performances et possibilité de prolongation après la fin du contrat en fonction des besoins et des performances du centre CEALT.
<u>Champ du travail</u>	: Projet de Centre d'Excellence Africain en Logistique et Transport (ACE Impact).
<u>Financement</u>	: Contrat financé sur le projet ACE Impact.



### **1. Rappel, contexte et justification :**

La République de Djibouti, au carrefour de trois continents est située sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, et sur la nouvelle route de la soie qui stimule les échanges depuis et vers la Chine. Par ailleurs, le CEALT conforte la volonté de l'Université de Djibouti d'entamer son objectif de « mastérisation » de ses offres de formation et du renforcement de la recherche.

Pour participer plus intensivement au développement socio-économique de son pays, qui a l'ambition de devenir un hub logistique régional, l'Université de Djibouti souhaite être un acteur de ce développement en augmentant les compétences pluridisciplinaires qui répondent à de réels besoins dans le domaine de la logistique et du transport par le transfert des connaissances, et ce, en proposant la réalisation d'un « Centre d'Excellence Africain en Logistique et Transport régional », CEALT. Ce centre doit répondre à la problématique de compétences et de qualifications dans le secteur de la logistique par le renforcement des qualifications des ressources humaines via la formation, l'enseignement (formation continue, Master, PhD), la recherche et par ses services rendus à la société. L'objectif est d'améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement des enseignements postuniversitaires. Le centre se spécialisera dans le domaine de la logistique, du transport et de la numérisation appliquée en Afrique.

Afin d'établir un cadre pour déterminer, analyser et évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des sous-projets du Centre, un chargé des protections environnementales et sociales appuiera le centre dans le but de protéger l'environnement et la société contre les effets négatifs potentiels des activités du centre.

### **Fonctions :**

Sous la responsabilité du Directeur du centre, l'objectif de la mission du chargé des protections sociales environnementales de mettre en œuvre le suivi/surveillance environnemental et social de toutes les activités du Centre. Il conseille le directeur sur la stratégie globale et propose des objectifs précis. Il effectue des veilles réglementaires et techniques pour s'assurer que les actions du Centre est bien en conformité avec la réglementation en vigueur. L'objectif étant d'engager une gestion durable à tous les niveaux.

### **Relations :**

Le responsable partenariats s'assurera du bon fonctionnement des activités du projet ainsi que des moyens pour son fonctionnement et travaillera en coordination avec les autres membres du projet, surtout avec le spécialiste en suivi et évaluation ainsi que les assistants impliqués dans l'exécution du projet.

## **2. Responsabilités spécifiques :**

Le chargé des protections environnementales et sociales devra accomplir les principales tâches suivantes :

- Maîtriser les principes et les dispositions environnementales et sociales du projet dont le CGES (Cadre de gestion environnementale & sociale), les guides de bonnes pratiques environnementales et sociales, etc.
- Mise en place et suivi d'un système de gestion des plaintes
- Assurer la diffusion adéquate des documents de sauvegarde environnementale et sociale (CGES et autres) aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet dès le démarrage du projet
- Réaliser le screening environnemental des activités inscrites dans le plan de travail annuel avant leur démarrage et les classer en catégorie A (inéligible au financement), en catégorie B (sujet à étude d'impact environnemental simplifiée préalable) ou C (non assujetti à étude d'impact environnemental mais pouvant faire l'objet de recommandations environnementales ou d'une fiche PGES simplifiée). Dans le cadre de ce projet sont aussi inéligibles au financement tout sous-projet pour lequel les politiques opérationnelles de la Banque mondiale n'ont pas été déclenchées (cf GCES).
- Préparer le Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément au contenu typique présenté dans le CGES.
- Assurer la revue, l'analyse de cohérence et de suffisance des documents de sauvegarde du projet (Cf CGES) applicables aux activités du Centre ;
- Identifier les responsabilités institutionnelles et les besoins en renforcement de capacités des bénéficiaires ou partenaires de chaque sous-projet du Centre, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale ;
- Coordonner les activités liées à l'environnement et au social entre les différents centres d'exécution/partenaires de mise en œuvre du projet
- Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du Centre et apprécier la performance de gestion environnementale et sociale ;
- Assurer, de manière homogène, la mise en œuvre et le suivi des sauvegardes environnementales et sociales des activités du Centre;
- Organiser des ateliers d'information et de renforcement des capacités sur l'évaluation environnementale et sociale du projet auprès des partenaires et personnes concernés
- Veiller à l'application des procédures environnementales et sociales nationales dans les activités du Centre ;
- Assurer que les tableaux de devis quantitatif estimatif (DQE) des DAO comportent les lignes pour les activités/produits environnementaux adéquats et/ou indiquer, le cas

échéant, les clauses et dispositions visant une prise en compte effective des mesures environnementales et sociales dans les documents d'appel d'offre et les contrats des sous projets

- 
- Assurer la présence dans tous les contrats de travaux financés par le Centre de clauses environnementales et sociales cohérentes avec les PGES, EIES/EMP approuvés par la BM et la DEDD et veiller au respect de ces clauses par les contractants ;
- Participer à la formation des acteurs locaux sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales ;
- Sensibiliser les décideurs et les responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans le design et la mise en œuvre des activités ;
- Assurer la concertation et les échanges avec les institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre et le suivi environnemental et social du Centre;
- Etablir des rapports périodiques de la gestion environnementale et sociale du projet et la performance environnementale et sociale des activités du Centre;
- Assurer l'archivage des documents de sauvegarde et la gestion des informations et des consultations du public.
- Et toutes autres activités liées au développement durable dans le centre.

### **3. Résultats attendus**

Le chargé des protections environnementales et sociales est chargé de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde, y compris le suivi, la surveillance, le contrôle et l'évaluation des mesures d'atténuation des risques, et de garder les liens de partenariat avec la DEDD pour toutes les activités du Centre.

### **4. Durée de la mission :**

La durée de la mission est estimée à quatre années avec la première année renouvelable, à partir de la date de signature du présent contrat. Le travail à temps plein s'effectuera aux locaux du centre. Le chargé environnement bénéficiera d'un bureau, équipé en mobilier et équipements informatiques et internet en réseau.

### **5. Qualification du consultant :**

Le candidat doit maîtriser parfaitement le français et avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme post universitaire (DEA, DESS) dans une science de l'environnement (écologie, géographie, agronomie, sociologie rurale, etc.) ou disposer d'une attestation de formation continue en évaluation environnementale.
- Expérience avérée (au moins 05 ans et 03 études pendant les 5 dernières années) dans la réalisation des évaluations environnementales (CGES, EIES, PAR, CP) des projets de développement notamment ceux financés par la Banque mondiale
- Il devra maîtriser l'environnement bureautique et les outils informatiques appliqués, et avoir une bonne capacité en analyse, en communication et en rédaction des rapports.

- Il devra être un communicant. Il doit avoir une bonne expression écrite pour rédiger rapports et documents stratégiques, mais également orale. Il jouera en effet un rôle de conseiller et cherchera en permanence à changer les habitudes des membres de l'équipe du Centre.

- ... *fin des TdR*